



Régime de services dentaires pour les pensionnés (RSDP)

Communiqué

Numéro 26

octobre 2024

À compter du 1^{er} novembre 2024, la Canada Vie sera le nouvel administrateur du Régime de services dentaires pour les pensionnés.

Voici quelques dates importantes, des rappels et des mesures à prendre pour que le traitement de vos demandes de règlement se poursuive sans interruption.

Dates importantes en 2024	
D'août au début septembre : La Canada Vie a effectué l'adhésion préalable en votre nom	Validez vos renseignements sur votre adhésion préalable - La Canada Vie vous a envoyé un avis de confirmation par courriel ou par la poste vous demandant de mettre à jour (au besoin) et de valider vos renseignements personnels. - L'avis de confirmation électronique vous indique les étapes à suivre pour accéder à votre nouvelle carte de prestations du RSDP et le numéro de votre régime. L'avis de confirmation papier est accompagné d'une carte de prestations du RSDP en papier. - Nous vous invitons à valider tous vos renseignements avant le 1^{er} novembre 2024, afin d'éviter toute interruption dans le traitement de vos demandes de règlement dentaires ou de ceux de votre (vos) personne(s) à charge admissible(s). Note importante : Si vous êtes un nouveau membre du RSDP qui s'est joint au régime le 18 juillet 2024 ou après cette date, vous devrez effectuer vous-même votre adhésion préalable. Dépôt direct - Pour votre sécurité, la Canada Vie n'a pas pu obtenir de renseignements bancaires provenant d'autres sources. - Si vous désirez recevoir les paiements pour vos demandes de règlement dentaires directement dans votre compte bancaire, donnez vos renseignements bancaires à la Canada Vie pendant le processus de validation. Ou pour ajouter des renseignements bancaires avec la Canada Vie : En ligne : Ouvrez une session dans votre <u>compte des Services aux membres du RSDP</u> (canadavie.com/rsdp). Par la poste : Communiquez avec le Centre de services aux membres du RSDP pour qu'un formulaire de dépôt direct vous soit envoyé par la poste.
Du 29 août au 31 octobre : Membres qui doivent effectuer leur adhésion préalable auprès de la Canada Vie	Si vous n'avez pas reçu d'avis de confirmation d'adhésion préalable de la part de la Canada Vie, vous devrez effectuer votre adhésion préalable vous-même et donner votre consentement pour que vos demandes de règlement dentaires soient traitées. Pour effectuer votre adhésion préalable, vous aurez besoin de votre numéro de certificat qui se trouve sur les relevés du pensionné. Vous pouvez également communiquer avec le Centre des pensions ou votre bureau de pension.



Dates importantes en 2024	
Du 29 août au 31 octobre : Membres qui doivent effectuer leur adhésion préalable auprès de la Canada Vie ...suite	Effectuez l'adhésion préalable : • En ligne : Visitez le site Web des Services aux membres du RSDP (canadavie.com/rsdp) et sélectionnez « Effectuer l'adhésion préalable ». • Par la poste : Téléchargez et imprimez le Formulaire de demande d'adhésion préalable au RSDP à partir du site Web des Services aux membres. Une fois le formulaire rempli, envoyez-le par la poste à l'adresse inscrite sur le formulaire. Vous pouvez également appeler le Centre de services aux membres du RSDP (voir les coordonnées ci-dessous) pour recevoir un formulaire par la poste; vous le recevrez dans un délai de deux à trois jours ouvrables. Une fois l'adhésion préalable terminée, vous aurez accès à votre nouvelle carte de prestations du RSDP et à votre numéro de régime.
24 octobre : Date importante concernant la présentation des demandes de règlement	• Dernière journée pour présenter vos demandes de règlement à la Sun Life sur papier ou par l'entremise du site Web des Services aux membres du RSDP de la Sun Life (sunlife.ca/rsdp).
31 octobre : Date importante concernant la présentation des demandes de règlement	• Dernière journée pour que votre fournisseur de services dentaires présente, de votre part, vos demandes de règlement à la Sun Life par voie électronique.
1^{er} novembre : La Canada Vie devient le nouvel administrateur du régime	Informez votre fournisseur dentaire de votre nouveau numéro de régime, qui est déterminé en fonction du mois de naissance ou du statut du membre : • Janvier, février ou mars : 92111 • Avril, mai ou juin : 92112 • Juillet, août ou septembre : 92113 • Octobre, novembre ou décembre : 92114 • Survivant à charge admissible : 92115
Après le 1^{er} novembre : La Canada Vie est le nouvel administrateur du régime	• Toutes les demandes de règlement, y compris celles pour des frais engagés avant le 1^{er} novembre 2024, doivent être soumises à la Canada Vie. Pour que vous soyez admissible à un remboursement, la Canada Vie doit recevoir votre demande de règlement au plus tard 15 mois après la date à laquelle vous avez engagé les frais. • Tenez vos renseignements sur l'adhésion préalable à jour auprès de la Canada Vie. Vous pouvez mettre à jour ou modifier vos renseignements sur l'adhésion préalable en tout temps. • Pour modifier votre catégorie de protection, communiquez avec le Centre des pensions ou votre bureau de pension.
Du 1^{er} novembre 2024 au 1^{er} mai 2026 : Soutien continu de la Sun Life	La Sun Life continuera de vous apporter le soutien suivant après le 1^{er} novembre 2024 : • Le site Web des services aux participants du RSDP de la Sun Life sera mis hors service le 1^{er} décembre 2024. Cependant, vous pourrez accéder à vos renseignements en utilisant le site Web générique de la Sun Life jusqu'au 1^{er} mai 2026. Il vous suffit d'ouvrir une session à la page www.masunlife.ca et de naviguer vers « Vos garanties en bref », puis vers « Règlements », et de sélectionner « mes règlements ». • Accès aux relevés de prestations individuels en ligne pendant 18 mois à compter de la date de traitement de votre demande de règlement dentaires par l'entremise du site Web générique de la Sun Life (masunlife.ca), jusqu'au 1^{er} mai 2026. • Accès au soutien du centre d'appels pour les questions liées au site Web, telles que la récupération du code d'utilisateur ou du mot de passe, jusqu'au 1^{er} mai 2026.

Coordonnées :

- Communiquez avec le Centre de services aux membres du RSDP de la Canada Vie au 1 855 415-4414 (sans frais en Amérique du Nord), ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h (votre heure locale), ou au 1 431 489-4064 (à frais virés à l'extérieur de l'Amérique du Nord), du lundi au vendredi de 8 h à 17 h HE.
- Communiquez avec le Centre d'appels de la Sun Life au 1 888 757-7427 (sans frais de partout en Amérique du Nord) ou au 613-247-5100 (région de la capitale nationale), du lundi au vendredi, de 6 h 30 à 20 h HE.